

Fractures et transitions : réconcilier la France

Déclaration du groupe Artisanat

Au cours des débats organisés avec les acteurs de l'économie réelle, que sont les artisans et commerçants de proximité, plusieurs thèmes ont concentré les mécontentements :

L'iniquité fiscale, avec d'un côté de grands groupes qui font de la croissance tout en échappant partiellement à l'impôt, et d'un autre, des entreprises individuelles fiscalisées jusque sur la part des bénéfices qu'elles réinvestissent ;

L'inadaptation des réglementations aux spécificités des petites entreprises, leur complexité mais aussi leur instabilité. Autant de facteurs qui nuisent à l'investissement et au développement des PME-TPE, alors que l'on regrette régulièrement l'insuffisante capacité à grandir ou à exporter de ces entreprises françaises ;

Les dégâts des politiques d'aménagement commercial sur les activités de proximité en centre-ville comme en zone rurale, sans que la mesure ait été prise des conséquences de leur disparition sur la vie économique locale comme sur le lien social ;

Les difficultés à recruter du personnel qualifié pour les entreprises artisanales de l'alimentaire ou du bâtiment. Résultat de décennies durant lesquelles les emplois dit manuels et les filières professionnelles ont été considérés comme des voies du passé, vers lesquelles l'orientation s'opérait par défaut. Alors que de nombreux chefs d'entreprises atteignent l'âge de la retraite, le risque est grand d'une perte de savoirfaire et de patrimoine, notamment dans des secteurs d'excellence.

Dans l'avis, le groupe de l'artisanat identifie plusieurs orientations susceptibles d'apporter des éléments de réponse à ces problématiques.

Il pense à la proposition de remettre à plat la fiscalité, dans un objectif de lisibilité mais aussi d'acceptabilité, à travers une meilleure justice fiscale et une action déterminée contre l'évitement et la fraude fiscale, sans oublier une plus grande transparence dans l'affectation des ressources publiques.

Il partage également la priorité qu'il convient d'accorder à l'éducation, tant elle conditionne l'avenir professionnel et social de chacun. Le besoin aussi de renforcer le dialogue entre le

monde professionnel et le milieu éducatif, prend un écho particulier dans les secteurs d'activité relevant de l'artisanat.

En outre, le groupe de l'artisanat relève l'accent mis sur la nécessité à la fois, d'une meilleure coordination des politiques territoriales au service du développement durable, mais aussi de leur co-construction avec toutes les parties prenantes.

À cet égard, il pense aux politiques d'aménagement commercial, conçues trop souvent sans réelle concertation et autour de logiques de court terme dont il est ensuite difficile de corriger les effets négatifs.

Plus largement, le groupe de l'artisanat approuve l'objectif d'un « Pacte productif, social et écologique » ; pour autant, il reste déçu par la portée insuffisante des propositions de nature économique qu'il contient.

Afin de renforcer l'articulation entre démocraties représentative et participative, l'avis souligne par ailleurs le rôle que peut et doit tenir le CESE.

Le groupe de l'artisanat en est convaincu, mais il considère que l'association de quelques citoyens par avis ne saurait seule répondre à cet enjeu ; c'est aussi la question de la capacité du CESE à représenter, par ses membres, l'ensemble de la société qui doit être posée.

Le groupe de l'artisanat ajoute que, dans ce contexte, le CESE doit promouvoir davantage la plus-value de ses avis, dont les préconisations sont le fruit de l'articulation et de la conciliation d'intérêts divers et même parfois divergents ; ce qui les distingue des plateformes conçues entre acteurs partageant les mêmes affinités sectorielles ou d'action.

Compte-tenu de ses réserves, le groupe de l'artisanat a exprimé un vote partagé.